

Les implications du projet

L'évaluation environnementale globale

HORIZEO fait l'objet d'une évaluation environnementale globale et réglementaire. Elle est réalisée en deux temps principaux qui permettent de concevoir un projet adapté à son environnement :

- **L'analyse de "l'état initial" de l'environnement, c'est-à-dire, une description à l'instant T de l'ensemble des caractéristiques du site étudié**, par exemple : le paysage, la faune et la flore, les sols, l'eau ou encore les risques naturels.
- **L'évaluation des impacts que le projet pourrait générer et la définition de mesures pour les éviter, les réduire et le cas échéant, les compenser.** Des mesures d'accompagnement et de suivi sont également déterminées. Il s'agit de l'application de la séquence dite "ERC-A" (Eviter, Réduire, Compenser – Accompagner).

Les principes d'aménagement du site

La disposition des différents éléments du projet privilégie l'évitement des enjeux environnementaux. A ce stade d'avancement du projet, il s'agit de trouver le meilleur compromis entre les possibilités offertes par la parcelle et le respect des contraintes techniques, en intégrant au fur et à mesure de l'avancement des études, des mesures d'évitement et de réduction des impacts sur l'environnement (biodiversité, gestion des risques etc.).

L'évaluation de l'empreinte carbone

Cette étude, non réglementaire, concerne toutes les composantes du projet HORIZEO. Elle se base sur l'analyse du cycle de vie des différentes technologies au regard de leur impact sur le changement climatique. L'évaluation compare un scénario de référence offrant les mêmes services qu'HORIZEO, dans les conditions moyennes actuelles en France. L'indicateur retenu est l'équivalent CO₂.

Le défrichement et les boisements compensateurs

HORIZEO est envisagé sur une exploitation sylvicole destinée à la production de bois. La réalisation du projet nécessite l'obtention d'une autorisation environnementale délivrée par les services de l'État, qui comprend notamment une "autorisation de défrichement" sur environ 1000 hectares.

Toute autorisation de défrichement est soumise à conditions, notamment de compensation, soit par le biais de boisements compensateurs, soit par le biais d'un fonds de compensation bois et forêt. Les maîtres d'ouvrage se sont engagés à reboiser physiquement au moins le double de la surface dont le défrichement sera autorisé. Les critères d'éligibilité pour l'accueil de boisements compensateurs sont fixés par les services de l'État. Les maîtres d'ouvrage se sont également engagés à mettre en place un Appel à Manifestation d'Intérêt dans le but d'identifier des parcelles à reboiser au plus proche du site du projet.

La gestion des risques

Les maîtres d'ouvrage s'engagent à ce que le projet HORIZEO soit intégré de la manière la plus sécurisée et exemplaire possible sur le territoire. Le sujet des risques inhérents au projet a été majeur au cours du débat public. Des mesures de gestion, en particulier concernant les risques d'incendie et la gestion de l'eau sur site, seront proposées en lien avec l'ambition et l'ampleur du projet.



Photographie aérienne de l'aire d'étude immédiate du projet (2021)

Les porteurs du projet



NEOEN



ENGIE est l'un des principaux groupes énergétiques français et européens. En France, le Groupe dispose en juin 2022 de 4,1 GW de capacités installées en éolien et solaire et de 3,9 GW en hydroélectricité. Dans le cadre d'HORIZEO, ENGIE développe le parc photovoltaïque, l'agri-énergie et l'électrolyseur.

La Banque des Territoires, organisme de soutien aux collectivités de la Caisse des Dépôts et Consignations, s'est associée à ENGIE pour développer le parc photovoltaïque.

NEOEN est un producteur français d'énergies exclusivement renouvelables créé en 2008. En septembre 2022, Neoen dispose de 5,6 GW en opération ou en construction dans les 15 pays où il est présent, dont 1,2 GW en France.

Les autres acteurs du projet

La commune de Saucats, en Gironde, joue un rôle important dans le cadre du projet au titre de sa compétence urbanisme. La réalisation du projet fera l'objet d'une procédure de déclaration de projet pour la mise en conformité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. Dans le cadre d'HORIZEO, RTE a pour rôle de raccorder le parc photovoltaïque au réseau de transport d'électricité.

Contacts

Pour contacter l'équipe projet HORIZEO
contact@horizeo-saucats.fr
NEORAMA Libre réponse 58009 - 33279 Floirac Cedex

Pour contacter les garants désignés par la CNDP
garants.concertation.horizeo@garants-cndp.fr

Site internet du projet :



HORIZEO

Concertation
continue



Développement d'un projet
d'énergies renouvelables

LE PROJET EN BREF

Neorama - Octobre 2022 - Création : deupiecescuisine.fr - Crédits photos : ENGIE - NEOEN - SUNVAGRI - Franck Brunet d'Aubiac - ADOBE STOCK



Concertation continue sous l'égide de garants nommés par la Commission Nationale du Débat Public

Le contexte et les caractéristiques du projet

Des objectifs de transition énergétique ambitieux

Le projet HORIZEO s'inscrit dans un contexte d'urgence climatique et de nécessaire accélération de la transition énergétique. A l'échelle nationale, c'est la **Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)** qui fixe les objectifs à atteindre en matière d'énergies renouvelables. Pour le solaire photovoltaïque, la France doit augmenter sa capacité de production pour atteindre un seuil compris entre 35,1 gigawatts (GW) et 44 GW à l'horizon 2028 (contre 15,2 GW aujourd'hui). Par ailleurs, la part d'hydrogène décarboné dans l'hydrogène industriel doit passer de 10% en 2023 à 40% en 2028. En Nouvelle-Aquitaine, le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** fixe un objectif de 8,5 GW de solaire photovoltaïque en 2030 (soit une multiplication par 4 par rapport à 2020). HORIZEO représenterait ainsi plus de 15% de la puissance additionnelle à installer.

Des besoins de production croissants en électricité renouvelable

Ces objectifs ambitieux sont à mettre en parallèle de l'augmentation de la demande en énergies renouvelables. Malgré la prise en compte d'une amélioration à venir de l'efficacité énergétique, la **quasi-totalité des scénarios prospectifs** (RTE, Futurs énergétiques 2050, Stratégie Nationale Bas Carbone) **prévoient une hausse de la demande jusqu'à 2050**. Cette augmentation s'explique en grande partie par des transferts d'usages importants des combustibles fossiles vers l'électricité notamment dans les transports et par une forte demande d'énergies renouvelables des acteurs industriels du territoire.

L'historique du projet

Dès 2018, les caractéristiques du site envisagé pour le projet HORIZEO ont suscité les intérêts d'ENGIE et de NEOEN pour le développement d'un projet ambitieux de production d'énergies renouvelables. Pour le réaliser, **ces deux entreprises françaises ont choisi d'unir leurs savoir-faire au sein d'un partenariat de co-développement**. Chaque entreprise contribue, selon ses expertises propres, à l'apport de technologies innovantes pour concevoir un projet au service de la transition énergétique du territoire.



Parc photovoltaïque de Salaunes (2021)

Un projet d'énergies renouvelables à grande échelle

HORIZEO est un projet d'énergies renouvelables d'envergure situé à Saucats, en Gironde, porté par ENGIE, NEOEN et la Banque des Territoires. Innovant, il associe un parc photovoltaïque de 1 GW qui permettrait de produire une énergie verte et compétitive à grande échelle, avec des technologies d'avenir pour un coût total estimé à 800 millions d'euros*.

HORIZEO, par sa dimension et ses caractéristiques, ambitionne de répondre à l'immense enjeu climatique actuel en proposant un véritable coup d'accélérateur pour la transition énergétique.

Un modèle économique innovant

Le parc photovoltaïque, élément structurant du projet HORIZEO, sera non seulement inédit dans sa capacité de production, mais également dans son modèle économique, au travers de **contrats de vente d'électricité de gré à gré (PPA) conclus directement avec les entreprises, sans mécanisme de soutien de l'Etat et donc sans impact pour le contribuable**. Il s'agira de contrats de longue durée avec des prix stables et compétitifs. **Une offre d'électricité verte provenant en partie d'HORIZEO sera également proposée aux particuliers résidant à proximité du site.**

* Ce coût représente une estimation réalisée à date, en prenant en compte l'ensemble des coûts déterminés sur la base de leur valeur en 2020. Il comporte une part d'incertitude et peut être amené à évoluer.

Les composantes du projet HORIZEO

L'agri-énergie

Entre 10 et 25 hectares (ha) seront dédiés à une activité d'agri-énergie. Celle-ci repose sur le principe de l'agri-voltaïsme, qui vise à soutenir la production agricole par l'ajout d'une installation de production d'électricité sur une même surface. En fonction de l'activité agricole qui sera mise en place, les panneaux solaires pourront offrir des zones d'ombrage voire même protéger les cultures dans le cas notamment d'épisodes climatiques intenses.

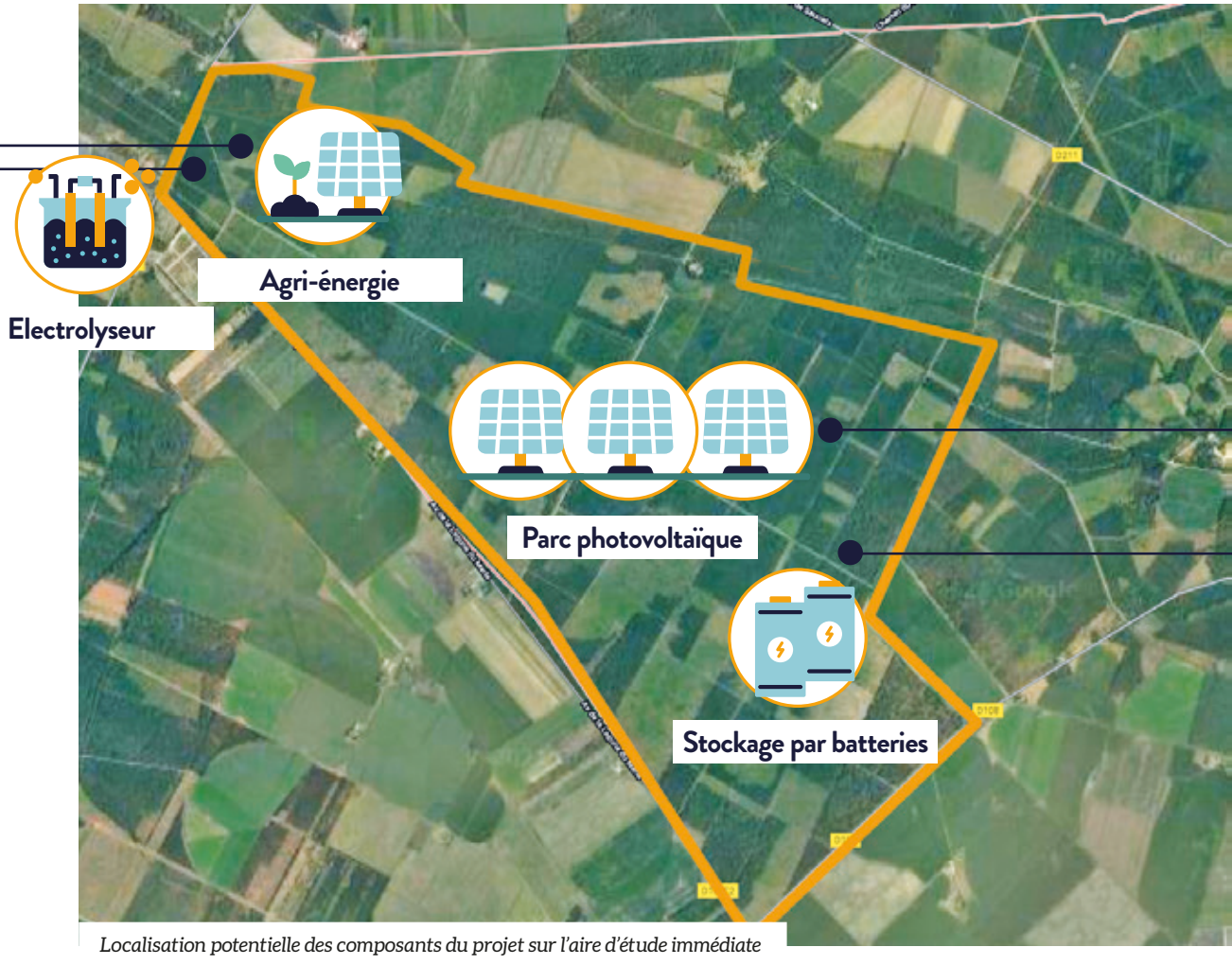
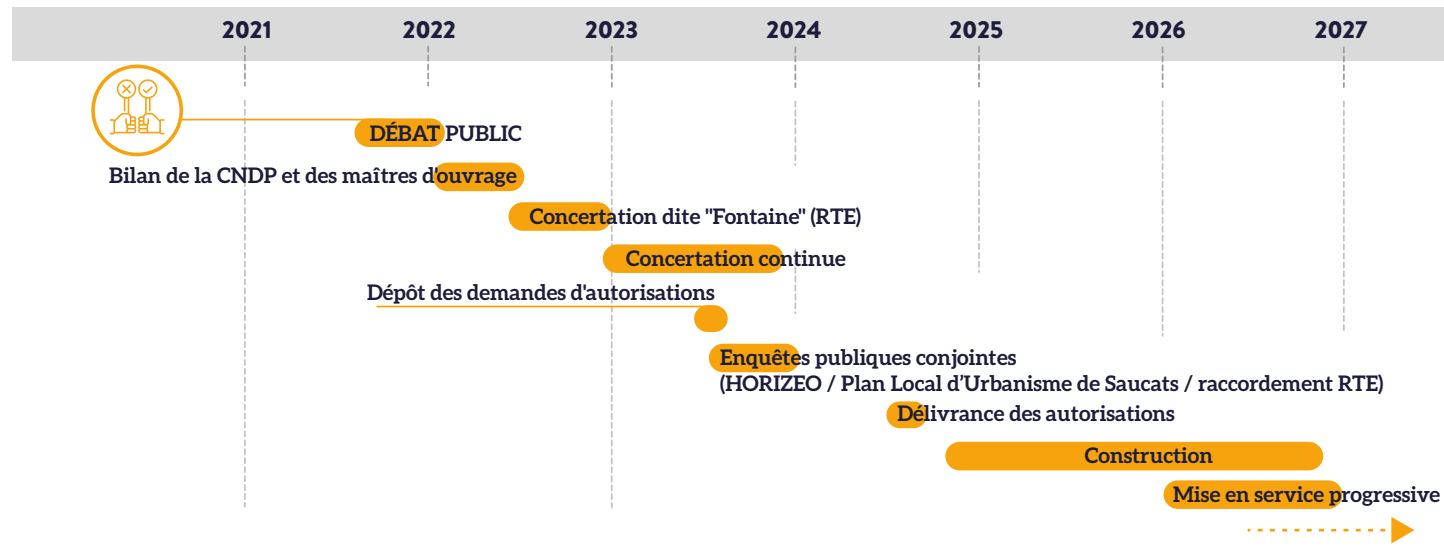
L'agri-énergie (portée par ENGIE) : 10 millions d'euros

L'électrolyseur

Pour répondre aux besoins futurs du territoire en matière de mobilité et d'industrie, l'électrolyseur d'HORIZEO d'une puissance de 10 MW, serait alimenté à 100 % en énergie renouvelable et en partie grâce à l'électricité produite par le parc photovoltaïque. Il répondrait ainsi à l'enjeu de production locale et décarbonée d'hydrogène. L'eau nécessaire au processus d'électrolyse ne serait pas consommée en totalité et pourrait ainsi être utilisée pour l'irrigation des surfaces dédiées à l'activité d'agri-énergie.

L'électrolyseur (porté par ENGIE) : 40 millions d'euros

Le calendrier du projet



Localisation potentielle des composants du projet sur l'aire d'étude immédiate

Le parc photovoltaïque

Avec un objectif de puissance raccordée de 1 GW, le parc photovoltaïque constitue le cœur du projet HORIZEO. Il produirait l'équivalent de la consommation annuelle de 740 000 personnes. Outre le réseau électrique, il alimenterait pour partie les autres composantes du projet, notamment l'électrolyseur. Constitué de rangées de panneaux installés sur des structures support en acier ancrées au sol, un parc photovoltaïque est un équipement entièrement réversible. A l'issue de la phase d'exploitation, le site d'HORIZEO sera remis en état et pourra par exemple accueillir à nouveau une activité sylvicole.

Le parc photovoltaïque (porté par ENGIE - Banque des Territoires et NEOEN) : 650 millions d'euros

Le raccordement (porté par RTE) : 80 millions d'euros

Le stockage d'électricité par batteries

Similaires à celles utilisées pour nos téléphones portables, les batteries Lithium-Ion participent à l'équilibre entre production et consommation d'énergie sur le réseau public d'électricité. Les batteries d'HORIZEO, d'une puissance envisagée de 40 MW se présenteront sous la forme de 10 à 20 blocs unitaires sur une surface comprise entre 2 700 m² et 3 500 m². Elles seront couplées au parc photovoltaïque en partageant le même raccordement au réseau électrique.

Le stockage par batteries (porté par NEOEN) : 20 millions d'euros

Un site aux caractéristiques uniques

L'aire d'étude du projet, située sur la commune de Saucats aujourd'hui dédiée à l'exploitation sylvicole de pins maritimes, cumule un ensemble de conditions favorables :

- **Un poste électrique RTE à proximité** (3,5 km à vol d'oiseau) avec une importante capacité de raccordement au réseau,
- Une localisation en Gironde, **un des territoires les plus ensoleillés du pays**,
- **Une surface disponible de 2 000 hectares** d'un seul tenant, clôturée et inaccessible au public,
- **Une facilité d'accès** (terrain longé par 3 routes départementales),
- La proximité de **l'aire métropolitaine bordelaise fortement consommatrice d'énergies**,
- **Une conduite de gaz à proximité immédiate** qui pourrait permettre une réinjection d'hydrogène renouvelable en cas d'évolution réglementaire.
- **Une surface en dehors de tout zonage réglementaire** de protection du patrimoine